



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 24/07/20

Reçu en Préfecture le : 28/07/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du jeudi 23 juillet 2020
D - 2020/174

Aujourd'hui 23 juillet 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h30 à 16h35

Présidence de Mme Claudine BICHET de 16h39 à 17h18

M. le Maire et M. Nicolas FLORIAN quittent la séance de 17h16 à 17h18

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 18h10

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Guillaume MARI, Madame Nathalie DELATTRE

Jardin Botanique. Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'association Botalista. Cotisation. Autorisation.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2020/98 du 2 mars 2020, vous avez autorisé Monsieur le Maire à approuver l'adhésion de la Ville à divers organismes. Il convient aujourd'hui de compléter cette délibération par une nouvelle adhésion à l'association Botalista. Celle-ci concerne le Jardin Botanique et est présentée ci-dessous.

Les Jardins botaniques sont des acteurs clés, tant pour la conservation des plantes et de leurs ressources génétiques que pour la recherche et l'éducation. En s'inscrivant dans la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (GSPC) 2011-2020 de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, ils sont de fait activement engagés dans la résolution des défis environnementaux majeurs pour et avec la société.

La grande majorité des Instituts de botanique sont aujourd'hui dotés d'outils informatiques nécessaires à la gestion, au partage, à l'interprétation, à la mise en valeur et à la diffusion de leurs connaissances. Les solutions informatiques adoptées sont extrêmement diverses et tendent à l'obsolescence.

Des partenariats ont été développés notamment avec la Ville de Bordeaux (Jardin Botanique) pour poursuivre le développement de l'outil Botalista.

Depuis 2016, les « Conservatoire et Jardin botaniques » de la Ville de Genève (CJB) ont pris l'initiative de s'engager dans le développement d'un nouvel outil *open source*, baptisé Botalista, répondant à l'ensemble des besoins exprimés par les Jardins botaniques.

La Ville de Genève, à l'origine du logiciel Botalista, accepte d'en conférer l'exploitation et le développement à une Association du même nom.

La Ville de Genève reste propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur le logiciel Botalista dans sa version « libre de droit ».

La Ville de Genève permet à la communauté des Jardins botaniques sous forme associative :

- d'impliquer des Jardins botaniques dans la gouvernance et l'évolution du projet Botalista,
- de mettre en place une communauté de Jardins botaniques qui pourront alors partager plus aisément leurs données et leurs expériences,
- de pouvoir disposer d'un outil de gestion de leurs collections moderne et performant répondant aux exigences de connectivité et de compatibilité nécessaires au partage de l'information.

Dans ce cadre, il est proposé que la Ville de Bordeaux (Jardin botanique) adhère à l'association Botalista. Cette adhésion permettra d'une part de poursuivre une de ses missions principales qui est la conservation et la protection de la biodiversité et d'autre part de poursuivre son partenariat et son implication dans le cadre de ce projet aujourd'hui européen et demain international.

La Ville de Bordeaux sera représentée par le directeur du Jardin botanique de la Ville de Bordeaux au sein des instances de l'association Botalista.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- approuver l'adhésion de la Ville de Bordeaux à l'association Botalista présentée dans le présent rapport,
- accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- approuver le versement à l'association Botalista par la présente délibération du montant correspondant à l'appels à cotisations pour l'année 2020 fixé selon les statuts de l'association à 95 euros (équivalent à 100.00 CHF). La dépense correspondante au versement de la cotisation pour l'année 2020 sera imputée en fonction des domaines concernés sur le budget 2020, au chapitre 011 – compte 6281.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 23 juillet 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX